

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 11 (1961)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Cargaisons indiennes Solier et Cie, 1781-1783 [Louis Dermigny]

**Autor:** Piuz, Anne M.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

est beaucoup plus complexe dans le Royaume de Castille, où les autorités se sont trouvées en présence de deux populations morisques bien distinctes : d'une part les anciens *mudéjares*, musulmans assimilés à la population chrétienne pendant la reconquête, convertis en masse (1502) mais superficiellement, et qui sont disséminés un peu partout; d'autre part les Grenadins demeurés sur place après la conquête du Royaume de Grenade; leur rébellion de 1568 écrasée, ils furent déplacés et répartis dans diverses autres provinces castillanes. Le statut juridique et social très différent de ces deux communautés devait compliquer et retarder l'opération d'expulsion définitive d'environ 44 500 Morisques des Castilles, 13 552 de Murcie, environ 30 000 d'Andalousie, et 2026 de Grenade. Au total, M. Lapeyre a dénombré quelque 300 000 Morisques, dont 272 140 furent chassés.

L'expulsion fut réalisée dès l'automne 1609 dans le Royaume de Valence; une organisation remarquable réussit à évacuer vers l'Afrique du Nord 116 000 personnes en quelques semaines. Le tour de la Castille et de l'Andalousie, puis de l'Aragonais et de la Catalogne, vint l'année suivante. Il y eut bien sûr quelques résistances, et d'autre part un grand nombre de Morisques, plus habiles ou jouissant de protections, surent s'accrocher à leur pays natal, ou même y revenir. Il fallut de nombreuses mesures pour que l'expulsion puisse être tenue pour accomplie, en 1614. Le livre de M. Lapeyre donne à ce sujet toutes les précisions voulues, évoquant avec finesse, par delà les chiffres, les drames humains inhérents à pareille entreprise. En revanche, il demeure très réservé sur les conséquences économiques, qu'il conviendrait de mesurer par de nouvelles recherches<sup>1</sup>; à première vue elles paraissent modérées, sauf pour le Royaume de Valence, où le départ des Morisques constitua un véritable bouleversement démographique. L'auteur souligne enfin l'habileté technique de l'administration espagnole devant une entreprise de cette envergure; elle manifeste la vitalité du système bureaucratique installé par Philippe II, et «ne semble pas le fait d'un état en décadence».

Genève

Jean-François Bergier

DERMIGNY, LOUIS, *Cargaisons indiennes Solier et Cie, 1781—1783*. Paris, S. E. V. P. E. N., 1959. In-8°, 2 vol. de 308 et 456 p., planches, tableaux. (Ecole pratique des hautes études, Affaires et gens d'affaires, t. XV.)

Très modeste, M. Louis Dermigny annonce, dès la première ligne de son introduction, qu'il présente, non pas «un texte au sens ordinaire, mais un registre de comptabilité». Beaucoup trop modeste. Le «livre d'expéditions»

<sup>1</sup> Cf. à ce sujet les observations pertinentes de PIERRE CHAUNU, *Minorités et conjoncture. L'expulsion des Mauresques en 1609*, in «Revue historique» t. 225 (1961) pp. 81—98.

de l'armateur marseillais Antoine-Jean Solier<sup>1</sup> sert de prétexte et de point de départ à une solide étude du commerce de l'Inde. C'est un ouvrage qui à la fois comble de graves lacunes et ouvre des horizons pleins de promesses aux historiens du commerce international et aux autres.

Captivé, le lecteur accompagne les Solier, ou leurs capitaines-géreurs (à qui les opérations sont généralement confiées contre une commission sur le produit des ventes) dans leur trafic méditerranéen, expédie avec eux des draps au Caire d'où il rapporte du coton. Aux Antilles, on envoie des textiles et on tire le sucre et le café. Vers l'Amérique du Nord, les bateaux des Solier voguent chargés d'étoffes, de vins et de liqueurs. Port-Louis, dans l'Ile de France, sert de relais au commerce de l'Inde: thé, soie, bois d'ébène, riz, épices et autres denrées fournissent les cargaisons pour le profit des Solier et de leurs actionnaires, dont plus de la moitié sont des Suisses et des Genevois. Et quels noms charmants ils ont donné à leurs bateaux: Intimité, Olimpe, Helvétienne, Consolateur, Agilité, Marianne-Olimpe, La Paix!

Le lecteur donc, tout en suivant les pérégrinations des capitaines-marchands au service des Solier dans des entreprises commerciales qui ne sont pas toujours des succès financiers<sup>2</sup>, ne perd jamais de vue que les expéditions Solier s'inscrivent dans un grand courant général: l'élargissement du commerce maritime à l'échelle du monde.

Le trafic méditerranéen n'a guère constitué l'activité principale des Solier; très vite, dans la tradition marseillaise, ils se sont tournés vers les Antilles. Comment, dès le traité de Versailles de 1783, l'ancienne route des Antilles est délaissée pour le Nord de l'Amérique et quels problèmes de reconversion (études de marchés, assortiment des cargaisons, composition des retours) posent ces nouveaux débouchés aux ressources et aux possibilités encore peu connues, sont les premiers problèmes que M. Dermigny s'attache à résoudre.

Mais la partie principale de l'ouvrage porte sur le courant indien du grand commerce. Dès 1786, quand les Solier se détournant du commerce spécifiquement américain pour celui de l'Océan indien, dessinent sur la carte du monde une nouvelle route entre Marseille, l'Ile de France et les Antilles, ils participent à ce que M. Dermigny décrit, avec beaucoup de

---

<sup>1</sup> Il faut noter d'emblée l'usage intéressant que fait l'auteur des recueils généalogiques dans son premier chapitre qui est une présentation de la famille Solier, originaire de l'Aveyron avec de nombreuses attaches en Suisse et à Genève. La méthodologie historique, depuis quelques années, s'est enrichie d'une nouvelle science auxiliaire, considérée jusqu'ici injustement comme passe-temps bourgeois (ou petit-bourgeois), ou du moins en parent pauvre. Grâce à M. Dermigny et à quelques autres, notamment M. H. Lüthy dans *La Banque protestante en France* la généalogie sert dorénavant plus efficacement la recherche historique.

<sup>2</sup> Le grand commerce maritime est encore une aventure dont le rapport est bien aléatoire, surtout en temps de conflit. M. Dermigny cite l'exemple du bateau La Paix qui, à son premier voyage à la Martinique, rapporte du 66 % alors que sa deuxième expédition se solde par une perte de 58 %.

puissance, comme un des phénomènes de la fin des temps modernes: l'influence grandissante de l'Asie et de l'Afrique orientale dans la conjoncture économique et dans la circulation monétaire mondiales.

Parallèlement à ces déplacements des courants commerciaux soumis aux fluctuations de la conjoncture économique-politique (l'indépendance des Etats-Unis, les bouleversements apportés par la Révolution industrielle anglaise qui accentue la lutte concurrentielle au profit de l'Angleterre et enfin la crise de l'ancien régime en France qui n'a pas empêché le commerce colonial de se maintenir, de se développer même), l'évolution de la doctrine en matière commerciale constitue une autre série de problèmes que M. Dermigny n'a pas négligés.

Depuis qu'il existe, le «commerce des Indes» a suscité des controverses en France et en Angleterre, dont la plus classique est la discussion de la balance du commerce. Posée en des termes rudimentaires jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, elle se bornait à distinguer le commerce «favorable» de celui qui entraîne une sortie d'espèces hors du royaume. Durement et sans cesse attaqués, les intéressés au commerce des Indes se virent obligés, afin de défendre leurs privilèges, de démontrer point par point la fausseté de la doctrine bullioniste.

Seulement, du même coup, en remportant une victoire sur des adversaires confondus par l'évolution de la pensée économique, le commerce des Indes connaît une recrudescence par l'afflux d'interlopes, attirés par l'aventure et les profits. Sur un autre front, une nouvelle lutte s'engage entre compagnies privilégiées et négociants partisans du commerce libre.

Les Solier font évidemment partie de ce second clan qui accuse la Compagnie des Indes de pratiques monopolistiques et, à l'abri de son privilège, de ne poursuivre que son propre intérêt sans souci de celui du public et des consommateurs.

A vrai dire, les uns et les autres se portent la même accusation: élever les prix à la consommation en fin de compte, soit par le manque de rationalisation et de crédit des uns, soit par l'abus découlant de la situation privilégiée des autres.

La place de la maison Solier et Cie s'inscrit ici dans la grande lutte pour la liberté du commerce. Mais M. Dermigny qui n'entend pas entrer dans le détail de cette fameuse controverse nous en donne une vision intéressante et bien nouvelle en démontrant qu'au delà des rivalités existe une unité profonde: «dans les compagnies et en dehors d'elles ou contre elles, ce sont les mêmes milieux, et parfois les mêmes hommes, que l'on retrouve» (t. I, p. 86).

Livre bien charpenté; au delà du détail et de la notation précise, les grandes lignes, les grands problèmes, les courants généraux du commerce international et de l'élaboration de sa théorie, sont toujours présents. A la fin du deuxième volume, qui est à plus proprement parler, le livre d'expéditions, on trouvera des documents du plus haut intérêt: mémoires, actes

de commerce, instructions, un glossaire des marchandises, des mesures et des monnaies, etc. Des tableaux complètent l'exposé, des hors-texte l'agrémentent. De plus, heureuse idée, les chapitres sont très courts et immédiatement suivis d'abondantes notes. On verra combien cette disposition rend la lecture agréable.

Genève

Anne M. Piuz

*Il Ticino e la Rivoluzione Francese — I. 1792—1797 — Documenti dagli Archivi di Francia — Pubblicati e annotati da LOUIS DELCROS — Traduzione italiana di Mario Agliatti — Opera delle Fonti Storiche. Edizioni del Dipartimento della pubblica educazione della Repubblica e Cantone Ticino. Lugano, Mazzuconi, 1959. VII + 275 p.*

Il faut remercier le Département tessinois de l'Instruction publique d'avoir pris la décision de consacrer quelques volumes des *Fonti Storiche* à cette période révolutionnaire si importante pour le Tessin et pour la Suisse entière. Toutefois l'examen du premier volume de la nouvelle série provoque chez l'historien de métier des réactions mêlées.

On regrette d'emblée, en effet, que l'auteur ait borné son choix de manière si étroite. Le volume porte en sous-titre: Documents des Archives de France. En réalité les pièces retenues dans ce premier tome proviennent presque exclusivement de la Correspondance politique des Archives du Ministère des affaires étrangères (fonds Suisse). Evoqués dans une note liminaire, les fonds des Archives nationales ne sont pas utilisés. Pour ne citer que l'exemple le plus important, il serait du plus haut intérêt de pouvoir confronter les dépêches adressées par Barthélémy et citées par M. Delcros avec les extraits du fonds AF III 82 des Archives nationales pour analyser la manière dont Delacroix a présenté les affaires du Tessin aux membres du Directoire. D'autre part, si l'auteur tire des Archives de la guerre un important rapport de Comeyras, résident français auprès des Ligues grisonnes, il n'utilise pas les dépêches du même Comeyras au ministère des Affaires étrangères (C. P. Grisons). Enfin, l'absence de références aux fonds concernant la future Cisalpine constitue une lacune assez grave, puisque l'activité de l'armée d'Italie ne se trouve évoquée que par le biais de quelques pièces du fonds Sardaigne des Affaires étrangères.

Toutefois, si abondantes que soient les sources françaises, elles ne peuvent donner qu'un aspect du problème. Le recours aux fonds suisses s'imposait. Ainsi la figure curieuse de Traxler, dernier bailli de Lugano, dont les documents français soulignent le caractère borné, s'éclaire-t-elle quand on consulte les lettres qu'il adresse au Vorort (Archives cantonales de Zurich). De même, il serait fort utile de rapprocher les rapports de Barthélémy sur les missions envoyées par les cantons auprès de Bonaparte et ce que les représentants eux-mêmes ont exposé de ces entrevues de Milan devant